

PARC ÉOLIEN

# Lotbinière Ndakina



La Rose des Vents - Chronique #3

Environnement,  
agriculture et communauté :  
les étapes clés de votre projet éolien



# Le mot de l'équipe!

Lancer un projet éolien, c'est une étape majeure. Le faire en respectant l'environnement, les réalités agricoles et le bien-être de la population locale, c'est notre priorité — et un défi que nous relevons avec rigueur, transparence et respect. Quand chaque hectare, chaque écosystème et chaque citoyen compte. Le chemin réglementaire devient une démarche exigeante, mais essentielle à un développement responsable.

Aujourd'hui, on vous embarque dans les coulisses de **trois étapes incontournables** qui ponctueront l'année 2025 du parc éolien Lotbinière Ndakina, votre projet!



## L'étude d'impact environnemental

un plan étudié par plusieurs ministères



## Le BAPE

le cycle du travail du Bureau d'Audiences Publiques sur l'Environnement



## Le processus auprès de la CPTAQ

l'analyse menée par la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec

Trois étapes, trois défis, une seule mission : **construire intelligemment, durablement et avec attention**. Prêt(e) à suivre le parcours d'un projet qui s'inscrit dans votre milieu sans toutefois le dénaturer? **On vous en dit plus sur ces étapes :**

## Étude d'impact environnemental

L'étude d'impact est un document exhaustif préparé par notre équipe, en collaboration avec des experts indépendants.

Cette étude est ensuite remise au ministère de l'Environnement, qui l'analyse en profondeur. Deux grands objectifs :



Évaluer les impacts environnementaux du projet (ex. : environnement sonore, faune, paysages).



Servir de base au BAPE, l'organisme public qui consulte la population sur l'acceptabilité sociale du projet.

Le ministère et le BAPE font ensuite leurs recommandations au ministre de l'Environnement, qui décidera s'il recommande le projet au Conseil des ministres du Québec. Il faut aussi obtenir un avis favorable de la CPTAQ. Ce sont donc des instances publiques qui auront le dernier mot.

### Qu'est-ce qu'on a étudié?

À la demande du ministère, des inventaires et analyses sont en cours depuis 2023 sur les éléments suivants :

- ✓ Oiseaux
- ✓ Chauve-souris
- ✓ Milieux humides et hydrique
- ✓ Faune & flore
- ✓ Étude sonore
- ✓ Évaluation environnementale de site phase I
- ✓ Simulations visuelles
- ✓ Paysage
- ✓ Télécommunication
- ✓ Potentiel archéologique

### Prochaine étape

À l'été 2025, nous déposerons officiellement cette étude au ministère. C'est ce qu'on appelle l'analyse de recevabilité : plusieurs ministères la passent alors au peigne fin pour s'assurer que tout est rigoureux, complet et acceptable.

Si cette étape est concluante, le BAPE pourra démarrer ses consultations publiques — avec cette même étude d'impact comme référence.





## Bureau d'Audiences Publiques sur l'Environnement

C'est un autre moment où la population peut s'exprimer. Et surtout, c'est une discussion basée sur des faits : les données de l'étude d'impact environnemental réalisée en amont. Avant que le BAPE puisse démarrer, il faut donc que cette étude soit complétée, validée et déposée.

Le BAPE intervient après l'analyse du ministère, avec toutes les informations en main pour alimenter le dialogue.

### Et ensuite?

- 📅 Printemps 2026 : consultations publiques
- 📅 Hiver 2026-2027 : dépôt de l'avis du BAPE au gouvernement

Cet avis est un élément important pour le gouvernement du Québec, qui prendra la décision finale.



## Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec

La Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) veille à ce que nos terres agricoles demeurent disponibles et en santé pour les générations futures. Elle analyse tous les projets qui pourraient avoir un impact sur ces terres, dont le nôtre.

Pour que notre projet puisse aller de l'avant, nous devons obtenir une autorisation de la CPTAQ. C'est pourquoi, depuis le début, nous travaillons main dans la main avec les propriétaires agricoles pour minimiser l'empreinte du projet sur les terres cultivées.



**Les producteurs et productrices agricoles ont d'ailleurs tous été rencontrés** pour valider que les emplacements des infrastructure étaient compatibles avec leurs activités ou pour émettre des demandes de modifications afin qu'elles le soient. Les superficies utilisées seront faibles, et les revenus supplémentaires générés par le projet peuvent aider à assurer la pérennité des fermes familiales, souvent transmises de génération en génération.

### Prochaines étapes

- 📅 Dépôt officiel du dossier à la CPTAQ : septembre 2025
- 📅 Réponse attendue : d'ici la fin de l'automne 2026

# Activités à venir

## Les occasions de s'informer ou de s'exprimer sur le projet

Que ce soit lors de séances d'information, par des communications comme *La Rose des Vents*, ou encore par le biais de notre site web, nous créons des occasions régulières pour vous informer et recueillir vos idées. Votre opinion compte!

 **4 juin 2025, 16 h à 20 h**

**Séances publiques d'information à Saint-Édouard-de-Lotbinière** pour présenter les résultats de l'étude d'impact environnemental.

 **12 juin 2025, 17 h**

5 à 7 de la Chambre de commerce et de l'industrie de Lotbinière. Venez rencontrer l'équipe du projet qui est présentement à la recherche de fournisseurs pour participer à la réalisation du projet.

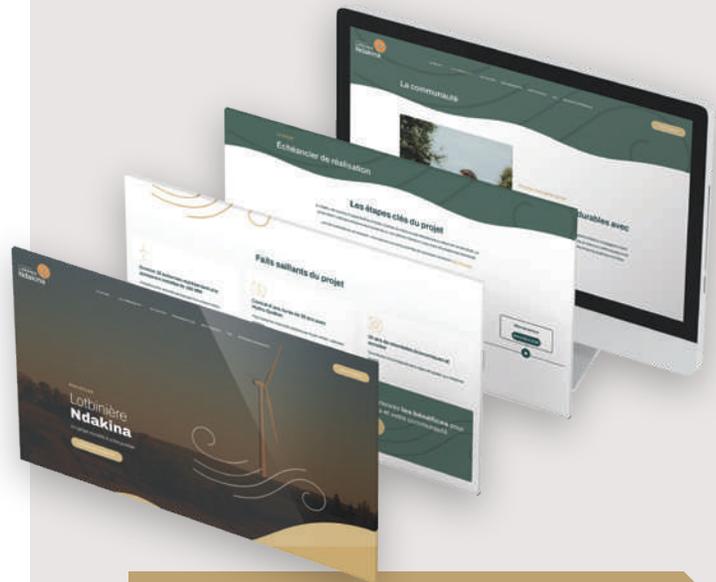
Nous voulons des retombées dans la région :

- ✓ À court et moyen terme : en fournissant des biens et services au projet jusqu'à sa mise en service.
- ✓ À long terme : parce que le projet donne aux entreprises d'ici l'occasion de développer des nouveaux créneaux d'affaires à offrir dans beaucoup d'autres contextes!

## Site web

Depuis l'hiver 2025, un site web présente le projet sous toutes ses facettes et vous tient au courant des développements. Visitez :

[www.lotbinierendakina.com](http://www.lotbinierendakina.com)



## Ne manquez pas les portes ouvertes du 4 juin!

On vous présentera les résultats de l'étude d'impact environnemental ainsi que des photo-montages bonifiés des éoliennes sur le territoire.



### Où

Salle municipale de Saint-Édouard-de-Lotbinière



### Quand

4 juin 2025



### Heure

16h à 20h



## Nouvel horaire du bureau de liaison

### Où

Anciens bureaux de la MRC  
6375 Rue Garneau,  
Sainte-Croix

### Heure

8 h à 9 h 30

### Jour

Tous les mercredis

## Communiquer avec nous



### Maurice Lemay

Agent de liaison

Téléphone : 418 655-5989  
info@lotbinierendakina.com